



http://www.liberationafrique.org/article.php3?id_article=1228

**RENCONTRE AU KENYA DES MINISTRES AFRICAINS DE
L'HABITAT**

Faire preuve d'engagement pour juguler la crise de l'habitat en Afrique

3 avril 2006

**par Amnesty International, Centre on Housing Rights and
Evictions, Kenya human Rights Commission**

<http://www.amnesty.org>

<http://www.khrc.or.ke/>

<http://www.cohre.org/>

Amnesty International, le Centre pour le droit au logement et contre les expulsions, la Commission nationale kenyane des droits humains et le Hajikamii Trust appellent les ministres africains de l'habitat réunis à Nairobi au Kenya à faire preuve d'engagement pour juguler la crise de l'habitat en Afrique.

Un porte-parole de la coalition a déclaré, lors d'une conférence de presse à Nairobi ce lundi 3 avril, « *L'Afrique se trouve à un carrefour en ce qui concerne la question de l'habitat. L'Afrique sub-saharienne a le taux d'urbanisation le plus rapide au monde et les gouvernements ne peuvent résoudre le problème par des expulsions forcées brutales bafouant les droits humains, comme on l'a vu au Zimbabwe, en Angola et récemment au Kenya.* »

La conférence ministérielle africaine sur l'habitat et le développement urbain se réunit ce lundi 3 et ce mardi 4 avril à Nairobi pour discuter des stratégies à adopter pour atteindre les objectifs de développement du millénaire sur la question des bidonvilles. Toutefois, la société civile et les experts ont été exclus de la rencontre, ce qui remet en question l'engagement des ministres africains à travailler en partenariat avec d'autres acteurs afin de permettre à chacun de bénéficier du droit internationalement reconnu à un logement décent.

« La rencontre ministérielle de Nairobi est une bonne occasion pour les États africains de se prononcer contre les expulsions forcées, d'élaborer des stratégies tenant compte des droits humains, sous forme de politiques et de lois visant à prévenir les expulsions forcées par exemple, d'améliorer l'habitat des zones défavorisées, d'assurer aux plus pauvres l'accès aux services de base et de tirer des leçons des pratiques appliquées par les uns ou les autres. Pour arriver à cela toutefois, les ministres ont besoin de travailler avec d'autres partenaires », a déclaré un porte-parole de la coalition.

La coalition a attiré l'attention sur quelques bons exemples en Afrique. Par exemple, le Kenya est en train d'adopter une série de directives visant à prévenir les évictions et remédier aux expulsions forcées, le Botswana a élaboré des certificats d'occupation accordant le maintien dans les lieux aux résidents d'habitations précaires, et l'Afrique du Sud a élaboré des lois proposant une approche basée sur le droit, permettant aux victimes de contester des expulsions forcées devant les tribunaux.

La coalition a également déclaré que dans toute l'Afrique, des centaines de milliers de personnes étaient forcées chaque année de partir de chez elles - dans de nombreux cas, elles se retrouvent à la rue, perdent tous leurs biens sans recevoir aucune compensation, ou sont déplacées de force loin de leurs emplois, de leurs sources de revenus, ou de tout établissement d'enseignement - en violation des normes internationales et régionales relatives aux droits humains, inscrites notamment dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Les 54 États membres de l'Union africaine sont parties à la Charte africaine et de nombreux gouvernements africains sont États parties au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Complément d'information

Au cours de ces deux dernières années, les expulsions forcées avec violence ont déplacé des milliers de personnes en Angola et laissé des centaines de milliers de personnes sans ressources au Nigéria. Au Zimbabwe, 700 000 personnes ont été expulsées de chez elles en 2005 - plongeant le pays dans une crise humanitaire encore plus profonde - et au Soudan, les expulsions forcées massives, notamment de personnes déplacées à l'intérieur du pays, à Khartoum et dans sa région, continuent d'inquiéter. Au Kenya, les habitants continuent d'être expulsés avec violence de zones forestières et d'habitations précaires sans bénéficier d'un relogement adéquat.

Pour toute interview avec des membres de la coalition, contacter :

- ▶ **Amnesty International : Michelle Kagari, au Kenya et en Ouganda, au +256-(0)-77-272-29-28 ;**
- ▶ **Centre on Housing Rights and Evictions (Centre pour le droit au logement et contre les expulsions) : Malcolm Langford, au Kenya, au +254-(0)-725-988-717 ;**
- ▶ **Kenya National Commission on Human Rights (Commission nationale kenyane des droits humains) : Godana Doyo, au Kenya, au +254-0721-564-274.**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le document *A Joint Appeal to African Ministers on Urban Housing* (index AI : AFR 32/002/2006), disponible sur le site de l'organisation.